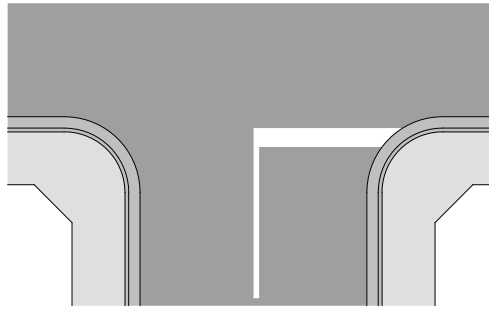


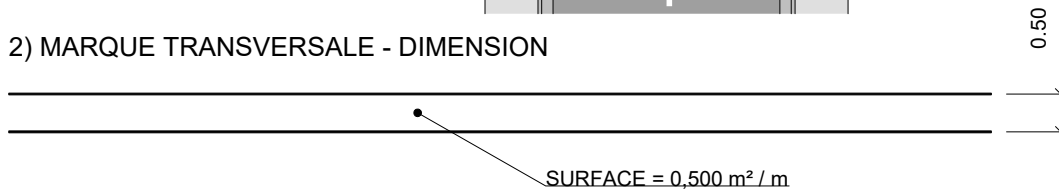
Marques transversales : LIGNE STOP

1) SCHEMA DE BASE

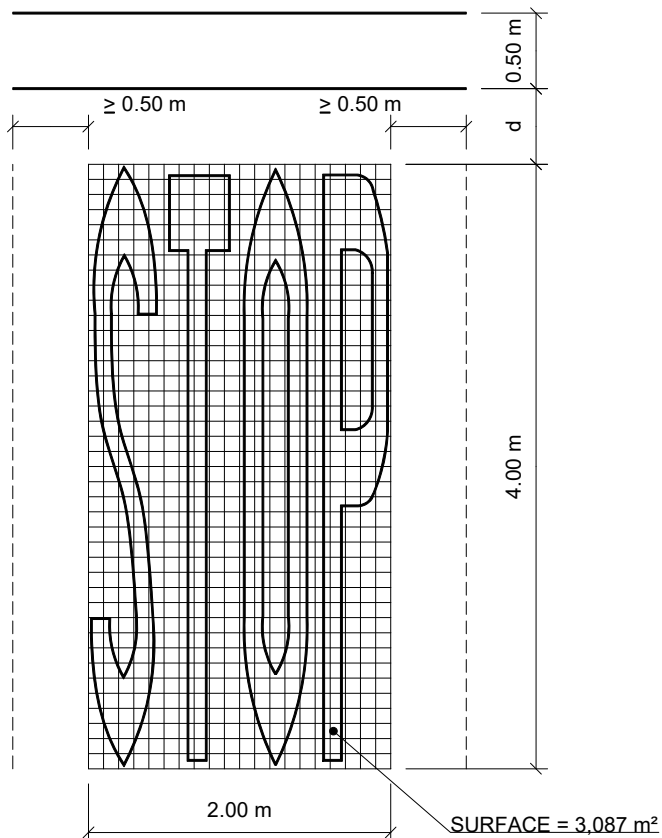
La ligne d'arrêt du stop est tracée là où les conditions de visibilité sont les meilleures pour le conducteur arrêté (généralement dans le prolongement du bord réel qui serait tracé le long de la chaussée abordée, s'il s'agit d'un carrefour franc).



2) MARQUE TRANSVERSALE - DIMENSION



3) STOP DROIT MARQUE AU SOL (hauteur du lettrage : 4 m)



N.B. : (d) DISTANCE VARIABLE A ADAPTER SUIVANT LA DISPOSITION DES LIEUX

Marques transversales : LIGNE STOP

4) STOP DROIT MARQUE AU SOL (hauteur du lettrage : 6 m)

